

DES SOINS ADAPTÉS

APPAREILLAGES SUR MESURE

Confection d'**orthoplasties** (protections des orteils), d'**orthonyxies** (correction de la courbure de l'ongle) d'**onychoplasties** (prothèse d'ongle en cas de chute) et d'**orthèses plantaires** (semelles orthopédiques)

ONCOLOGIE

Prise en charge spécialisée du "**syndrome main-pied**" pour les patients sous traitements **anti-cancéreux**. (Prise en charge de 2 séances par l'assurance maladie).

AFFECTIONS CUTANÉES

Elimination des **cors, durillons et callosités**, prise en charge des **verrues plantaires** (Pour la verrue, 4 séances sont prise en charge par l'assurance maladie)

PATHOLOGIES UNGUÉALES

Prise en charge des **ongles incarnés**, traitement des **mycoses** et **coupe d'ongles**.

CONSEILS

Prévention de la transpiration excessive, **conseil** de chaussage, conseil d'entretien des pieds...

URPS PÉDICURE-PODOLOGUE

CENTRE-VAL DE LOIRE

NOS MISSIONS

- ✓ Gérer l'organisation de l'offre de santé régionale.
- ✓ Coordonner le Projet Régional de Santé
- ✓ Rassembler et représenter les pédicures-podologues libéraux conventionnés de la région.

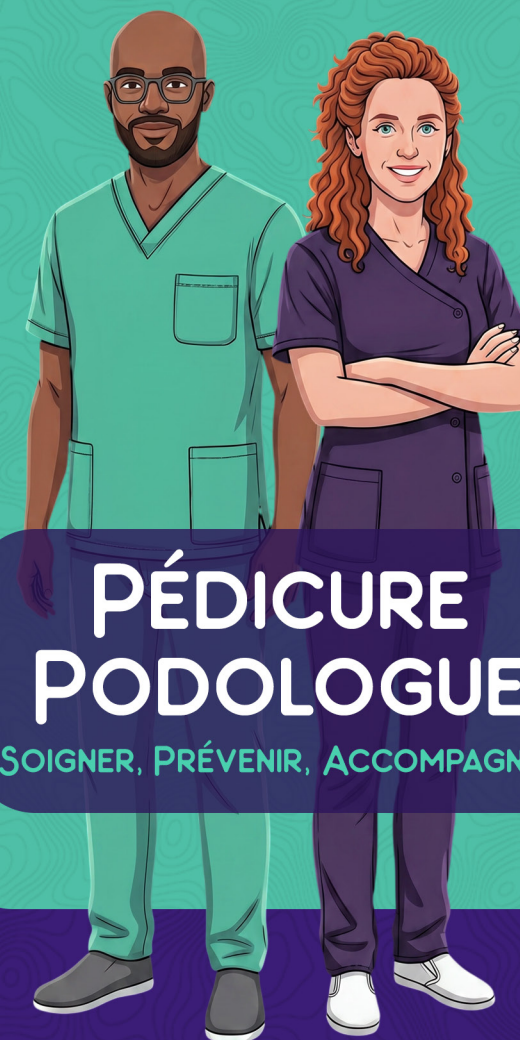


urpspodocvdl@gmail.com
www.urps-podologues-cvl.fr



RÉALISÉ PAR
Studio

URPS Pédicures
Podologues
Centre-Val de Loire



PÉDICURE PODOLOGUE

SOIGNER, PRÉVENIR, ACCOMPAGNER

+ d'infos

URPS-PODOLOGUES-CVL.FR

UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ ESSENTIEL

LE PÉDICURE-PODOLOGUE EST UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ PARAMÉDICAL SPÉCIALISÉ DANS L'ÉTUDE, LA PRÉVENTION ET LE TRAITEMENT DES TROUBLES DU PIED. BIEN QU'IL S'AGISSE D'UN SEUL MÉTIER, IL COMBINE DEUX EXPERTISES COMPLÉMENTAIRES :

LA PÉDICURIE

Soins des affections de la peau et des ongles du pied (cors, durillons, ongles incarnés, verrues).

LA PODOLOGIE

Analyse de la posture, de la marche et de la course, avec réalisation de semelles orthopédiques, pour **corriger les troubles statiques et dynamiques du pied** sur l'ensemble de l'appareil locomoteur (chevilles, genoux, hanches et dos)



UN ACCÈS DIRECT FACILITÉ

VOUS POUVEZ CONSULTER VOTRE PÉDICURE PODOLOGUE DIRECTEMENT, SANS ORDONNANCE MÉDICALE PRÉALABLE.



⊗ EXCEPTION

Les patients sous traitement anticancéreux nécessitent **une ordonnance de leur oncologue** pour la prise en charge.

i À NOTER

Le pédicure-podologue dispose d'un **droit de diagnostic et peut prescrire les traitements** nécessaires, pansements, orthèses plantaires (semelles orthopédiques), topiques.

Il peut également prescrire les soins diabétiques et prendre en charge le traitement des verrues plantaires.

UN ACCOMPAGNEMENT À TOUS LES ÂGES DE LA VIE

ENFANTS ET ADOLESCENTS

Suivi des troubles statiques (pieds plats/creux), marche "en dedans", pathologies de croissance, genoux en X, scoliose...



ADULTES ET SPORTIFS

Prévention des blessures (tendinites, entorses), gestion des douleurs chroniques articulaires et/ ou musculaires, préparation d'événements sportifs, inégalité de longueurs des membres inférieurs, hallux valgus, épine calcanéenne...



SÉNIORS

Prévention des chutes, maintien de l'autonomie et du confort quotidien, troubles de l'équilibre et de la marche, arthrose...



DIABÉTIQUES

Prévention et mise en décharge des plaies chroniques, prise en charge des déformations.